

Prévention ANP en entreprise

Programme de formation 2009



Des cours qui montrent la voie

Le bpa: un savoir assuré

En sa qualité de centre suisse de compétences pour la prévention de l'ensemble des accidents de loisirs, le bpa a pour mission d'assurer votre sécurité, et ce depuis 1938. Grâce à la recherche, il établit les bases scientifiques sur lesquelles reposent l'ensemble de ses activités dans les domaines de la circulation routière, du sport, de l'habitat et des loisirs. Le bpa propose une offre étoffée de conseils, de formations et de moyens de communication destinés aux milieux spécialisés, aux particuliers ainsi qu'aux entreprises comme la vôtre, car votre contribution est déterminante pour la réussite de notre travail de prévention.

Une bonne raison d'agir: 500 000 accidents non professionnels par année

Chaque année, près d'un demi-million de travailleurs ont un accident durant leurs loisirs – ce qui équivaut à environ 15% de toutes les absences. Cela aura des incidences sur votre entreprise: les accidents survenant à des employés en dehors de leur temps de travail nécessitent des changements dans l'organisation de l'entreprise et engendrent des coûts élevés. Mieux vaut investir dans la santé de vos collaborateurs.

Notre offre: votre sécurité

Vous pouvez compter sur nous pour la prévention des accidents non professionnels (ANP). Nous vous offrons des prestations de conseil complètes et individualisées. Nous assurons le perfectionnement de vos chargés de sécurité et les formons de façon à ce qu'ils puissent eux-mêmes mettre en œuvre des programmes de promotion de la sécurité dans les loisirs. A l'aide de présentations, nous sensibilisons aussi vos collaborateurs aux domaines d'accidents prédominants. De plus, en notre qualité de centre suisse de compétences pour la prévention des accidents, nous sommes le partenaire idéal pour répondre aux souhaits spécifiques de votre entreprise.

Cap sur la sécurité: votre valeur ajoutée

La prévention des accidents de loisirs est aussi utile à votre entreprise. Vos collaborateurs prennent conscience des dangers d'accident qui accompagnent les loisirs; le nombre d'accidents non professionnels peut de ce fait sensiblement diminuer. Vous éviterez ainsi beaucoup de difficultés et de souffrances inutiles, et votre entreprise fera de sérieuses économies. En favorisant dans votre entreprise la prévention des accidents de loisirs, vous vous procurez un avantage concurrentiel certain sur le marché. Et qui plus est: votre engagement pour la santé démontrera l'estime que vous portez à vos collaborateurs. En bref: une dépense minime pour un effet maximal!



Une entreprise active dans le domaine de la prévention des accidents de loisirs bénéficie de nombreux avantages: elle diminue ses coûts, évite des souffrances humaines et démontre qu'elle estime son personnel. Profitez de notre offre de cours! Vous serez ainsi en plein dans le mille en matière de prévention des accidents.

La sécurité est entre vos mains

Les groupes cibles de nos cours

Les cours du bpa s'adressent aux personnes qui

- souhaitent suivre une formation de base ou des cours spécifiques,
- veulent se préparer de façon professionnelle à la prévention des accidents,
- sont actifs dans le domaine de la promotion de la santé et de la sécurité au travail,
- souhaitent comprendre la problématique des ANP,
- veulent se perfectionner dans le domaine des ANP.

Attention

Conditions générales s'appliquant aux formations standard

- Vous pouvez vous inscrire au moyen du formulaire d'inscription ou sur le site www.bpa.ch, rubrique «Prévention en entreprise».
- Les inscriptions sont retenues dans leur ordre d'arrivée; nous prendrons contact avec vous si le cours que vous souhaitez suivre est complet.
- La participation au cours vous sera confirmée par écrit. Les détails vous seront communiqués deux semaines avant le début du cours.
- En cas d'annulation moins de 30 jours avant le début du cours, la totalité du montant sera facturée. Vous pouvez toutefois aussi déléguer un remplaçant. Les conditions d'annulation pour les cours spécifiques entreprise et pour les présentations du bpa sont précisées dans la description des cours en question.
- Date limite d'inscription: en général un mois avant le début du cours.
- Les frais de cours ne sont pas soumis à la TVA.
- Selon l'Ordonnance sur les qualifications, nos cours sont reconnus comme unités de perfectionnement par la Suva et la SSST.

Des cours riches en contenu

Nos cours se répartissent essentiellement en trois catégories «Bases», «Méthodes» et «Perfectionnement». Leur but est de permettre aux participants d'intégrer et d'appliquer dans leur quotidien professionnel ce qu'ils ont appris. Les cours sont structurés en modules; ils forment des unités en soi, qui peuvent être suivies indépendamment. Mais il peut s'avérer judicieux de suivre certains cours avant d'autres. Nous recommandons notamment «L'ABC de la prévention» comme cours d'introduction aux personnes qui n'ont pas d'expérience dans la prévention des ANP.

Si vous n'êtes pas sûr de savoir quelle est la suite de cours qui correspond le mieux à votre situation, nous nous tenons volontiers à votre disposition pour vous conseiller!

Administration des cours:

Michelle Baeriswyl
Tél. +41 31 390 22 61
m.baeriswyl@bpa.ch

Responsable des cours:

Christian Wyssmüller
Tél. +41 26 913 81 01
c.wyssmueller@bpa.ch

Vous trouverez d'autres informations sur www.bpa.ch, rubrique «Prévention en entreprise».

Bases	L'ABC de la prévention	6
	Accidents de la route	6
	Accidents de sport	7
	Do it yourself – les accidents dans l'habitat et le jardin	7
Méthodes	Systèmes de récompense sous la loupe	8
	Le marketing dans la prévention	8
	La prévention, différemment *	9
Perfectionnement	ECHEX *	10
	ECHEX systèmes de récompense *	10
Plus de sécurité	Cours spécifiques entreprise	11
	Présentations du bpa	11

* La participation à ces cours est soumise à certaines conditions.

L'ABC de la prévention

Conditions de participation

–

Valeur ajoutée

Les participants connaissent les accidents de loisirs prédominants et les coûts en la matière. Ils sont en mesure de constituer une statistique ciblée, spécifique à l'entreprise, et savent quels sont les facteurs qui permettent de motiver les collaborateurs. Ils sont informés sur l'offre des prestations proposées par le bpa. Après ce cours, les participants doivent être en mesure de réaliser eux-mêmes des activités ANP dans l'entreprise.

Contenu

- Accidents de loisirs prédominants et conséquences des ANP
- Présentations du bpa destinées à la sensibilisation du personnel
- Bases pour le développement d'une culture de la sécurité
- Planification de mesures de prévention ANP et outils pour la pratique
- Bases statistiques dans l'entreprise
- Présentation des campagnes ANP d'autres entreprises pour collecter des idées

Méthode

- Exposés
- Discussion, échange d'expériences en petits groupes
- Présentation des actions ANP pratiques

Durée	1 jour
Date, lieu	23.04.2009, Lausanne
Nombre de participants	limité
Frais	CHF 350 y compris documentation et repas de midi

Accidents de la route

Conditions de participation

–

Valeur ajoutée

Les participants connaissent les accidents de la route prédominants, les causes d'accident les plus fréquentes ainsi que les mesures de prévention adéquates. Après ce cours, ils doivent être en mesure d'évaluer eux-mêmes les accidents de la route des collaborateurs et de définir des mesures de prévention en conséquence.

Contenu

- Aperçu des accidents de la route, définition des priorités (vitesse, port de la ceinture, alcool et vélo)
- Groupes à risque, gravité des accidents, causes d'accident
- Mesures ciblées, moyens de communication en rapport avec ces priorités et adaptés aux possibilités de l'entreprise

Méthode

- Exposés
- Discussion, échange d'expériences
- Travail en groupe

Durée	1 jour
Date, lieu	10.02.2009, Sion
Nombre de participants	limité
Frais	CHF 350 y compris documentation et repas de midi

Accidents de sport

Conditions de participation

–

Travail préparatoire

Les participants viennent au cours avec les chiffres (accidents de sport) de leur entreprise.

Valeur ajoutée

Les participants connaissent les accidents de sport prédominants, les causes d'accident les plus fréquentes ainsi que les mesures de prévention adéquates. Après ce cours, ils doivent être en mesure d'évaluer eux-mêmes les accidents de sport des collaborateurs et de définir des mesures de prévention en conséquence.

Contenu

- Aperçu des accidents de sport et définition des priorités (disciplines sportives)
- Groupes à risque, gravité des accidents, causes d'accident
- Mesures ciblées sur les priorités (disciplines sportives) et adaptées aux possibilités de l'entreprise

Méthode

- Exposés
- Travail en groupe et individuel
- Discussion, échange d'expériences

Durée	1 jour
Date, lieu	13.05.2009, Aigle
Nombre de participants	limité
Frais	CHF 350 y compris documentation et repas de midi

Do it yourself – les accidents dans l'habitat et le jardin

Conditions de participation

–

Valeur ajoutée

Les participants connaissent les accidents prédominants dans l'habitat et le jardin, leurs causes les plus fréquentes ainsi que des mesures de prévention appropriées. A la fin de ce cours, les participants sont en mesure d'évaluer eux-mêmes les accidents dans l'habitat et le jardin du personnel, et de prendre des mesures correspondantes.

Contenu

- Aperçu des accidents dans l'habitat et le jardin; approfondissement des accidents prédominants: chutes, blessures par verre/tôle, blessures par ustensile/outil/appareil/machine et brûlures/brûlures par acide
- Données relatives aux accidents prédominants: groupes concernés, gravité des accidents, causes des accidents
- Mesures et idées pour éviter les accidents dans l'habitat et le jardin, adaptées aux possibilités de l'entreprise

Méthode

- Exposés
- Ateliers axés sur la pratique
- Discussion, échange d'expériences

Durée	1 jour
Date, lieu	27.05.2009, Charmey
Nombre de participants	limité
Frais	CHF 350 y compris documentation et repas de midi

Systemes de récompense sous la loupe

Conditions de participation

–

Valeur ajoutée

Les participants reconnaissent les forces et les faiblesses des différentes approches, en s'appuyant sur des systèmes de récompense réels dont ils ont discuté. Après ce cours, ils sont en mesure d'estimer si – et, le cas échéant, sous quelle forme – un système de récompense conviendrait à leur entreprise.

Contenu

- Aperçu de la thématique, rapport avec le thème de la motivation
- Caractéristiques des systèmes de récompense qui ont fait leurs preuves
- Evaluation d'un système de récompense réel mis en œuvre dans une entreprise
- Approche philosophique et sens du travail

Méthode

- Exposés
- Présentation de cas
- Discussion, échange d'expériences

Durée	1 jour
Date, lieu	11.02.2009, Sion
Nombre de participants	limité
Frais	CHF 350 y compris documentation et repas de midi

Le marketing dans la prévention

Travail préparatoire

Avant le cours, les participants remplissent une checklist sur les canaux de communication présents dans leur entreprise. Ils la prennent au cours.

Valeur ajoutée

Les participants connaissent les bases et les instruments du marketing. Ils ont analysé et optimisé les moyens et les canaux de communication existants dans leur entreprise. Après ce cours, les participants sont en mesure d'employer des instruments du marketing direct et d'optimiser ainsi l'effet de leurs campagnes.

Contenu

- Bases du marketing, mix marketing
- Analyse des canaux et moyens de communication dans l'entreprise
- Base du marketing direct et comparaison intermédia
- Emploi d'instruments du marketing direct et optimisation de messages publicitaires
- Boîte à idées

Méthode

- Exposés
- Travail en groupe et individuel
- Echange d'expériences

Durée	1 jour
Date, lieu	23.09.2009, Lausanne
Nombre de participants	limité
Frais	CHF 350 y compris documentation et repas de midi

La prévention, différemment

Conditions de participation

Expérience dans la mise en œuvre de mesures de prévention ANP en entreprise

Valeur ajoutée

Les participants sont en mesure d'analyser la statistique ANP de l'entreprise et se familiarisent avec les démarches nécessaires à l'organisation d'une campagne. Ils sont capables de concevoir, préparer et organiser une campagne dans l'entreprise. Les participants reçoivent des idées et des mesures à réaliser dans leur entreprise.

Contenu

- Analyse d'une statistique ANP
- Présentation d'un concept à la direction de l'entreprise
- Elaboration d'un concept et préparation d'une campagne ANP
- Mesures de prévention ANP dans l'entreprise

Méthode

- Simulation
- Exposés
- Discussion, échange d'expériences

Durée	2 jours
Date, lieu	02./03.09.2009, Sursee
Nombre de participants	limité
Frais	CHF 850 y compris documentation, logement et repas

ECHEX

Conditions de participation

Expérience dans la mise en œuvre de mesures de prévention ANP en entreprise. Il est préférable d'avoir déjà participé à une formation du bpa.

Valeur ajoutée

Les participants se familiarisent avec des exemples tirés de la pratique. Ils échangent des expériences sur leur travail actuel et sont motivés à réaliser des activités de prévention ANP dans leur entreprise. Ils peuvent se constituer un réseau de partenaires.

Contenu

- Discussion sur des thèmes choisis
- Echange d'expériences
- Définition de mesures pour l'entreprise
- Exposés spécifiques choisis par les participants de l'année précédente
- Visite de sécurité

Méthode

- Discussion en groupe

Durée	1 jour
Date, lieu	02.12.2009, lieu à définir
Nombre de participants	limité
Frais	CHF 350 y compris documentation et repas de midi

ECHEX systèmes de récompense

Conditions de participation

Les participants ont suivi le cours du bpa «Systèmes de récompense sous la loupe».

Valeur ajoutée

Ce cours offre aux participants une plate-forme d'échange d'expériences sur les systèmes de récompense. Ils discutent de leurs succès ou des obstacles qu'ils ont rencontrés lors de l'élaboration d'un concept ou de l'introduction d'un système. Les participants ont la possibilité de présenter leur concept ou système afin d'avoir un feed-back des autres participants.

Contenu

- Exemples tirés de la pratique
- Echange d'expériences

Méthode

- Exposé
- Discussion, échange d'expériences

Durée	½ jour
Date, lieu	01.10.2009, Charmey
Nombre de participants	limité
Frais	CHF 250 y compris documentation et collation

Cours spécifiques entreprise

Quels sont les besoins de votre entreprise? Au titre de centre de compétences pour la prévention des accidents, nous concevons des cours adaptés à votre entreprise, destinés aux cadres, chargés de sécurité ou à toute autre personne ayant une influence sur la sécurité de vos collaborateurs.

Valeur ajoutée

Les participants sont initiés à la prévention des ANP et formés selon les besoins spécifiques de l'entreprise.

Contenu

Défini en fonction des besoins, avec le concours de l'entreprise

Méthode

Définie en fonction des besoins, avec le concours de l'entreprise

Durée	à convenir
Date, lieu	à convenir, en général dans les locaux de l'entreprise
Nombre de participants	à convenir
Frais	CHF 1600 par jour y compris les préparatifs et le déplacement. Nous vous soumettons volontiers une offre forfaitaire pour les projets d'une certaine importance.
Annulation	En cas d'annulation intervenant après l'envoi de la confirmation, nous facturons 30% du devis.

Présentations du bpa

Les présentations portent sur des thèmes de prévention souvent demandés. Vos collaborateurs découvriront, au travers de présentations qui sauront captiver leur attention, des informations de base et des conseils sur le thème traité. Ils pourront ainsi atteindre, par des mesures simples, une grande efficacité dans la prévention des accidents.

Valeur ajoutée

Présentation de thèmes (expositions et exposés) afin de sensibiliser le personnel à différents domaines prioritaires dans la prévention des accidents

Contenu

Nous pouvons vous présenter les thèmes suivants:

- Alcool au volant? Un verre, ça roule!
- Sécurité grâce à la visibilité
- Les têtes intelligentes se protègent
- Loisirs et vacances en toute sécurité
- Sport – Médaille d'or à la sécurité
- Chutes – La sécurité pas à pas
- Module pratique de sécurité routière

Méthode

- Démonstrations et animations accompagnées d'exposés
- Concours

Durée	à convenir
Date, lieu	à convenir, en général dans les locaux de l'entreprise
Nombre de participants	Groupes jusqu'à env. 30 personnes
Frais	Forfait fixé en fonction de la durée et de l'organisation; y compris le transport aller-retour du matériel, l'installation, l'animation et le démontage.
Annulation	En cas d'annulation moins de trois semaines avant la présentation, le temps réservé est facturé à raison d'un forfait journalier de CHF 400.
Informations:	Kurt Diethelm, tél. +41 31 390 22 63, k.diethelm@bpa.ch

Progressez!

Réservez votre place



Formulaire d'inscription

Cours en français

L'ABC de la prévention
 23.04.2009

Accidents de la route
 10.02.2009

Accidents de sport
 13.05.2009

Do it yourself – les accidents dans l'habitat et le jardin
 27.05.2009

Systèmes de récompense sous la loupe
 11.02.2009

Le marketing dans la prévention
 23.09.2009

La prévention, différemment
 02./03.09.2009

ECHEX
 02.12.2009

ECHEX systèmes de récompense
 01.10.2009

Kurse in Deutsch

Das ABC der Prävention
 15.09.2009

Unfälle im Strassenverkehr
 24.03.2009 27.10.2009

Unfälle im Sport
 10.06.2009

Do it yourself – Unfälle in Haus und Garten
 26.03.2009 10.11.2009

Belohnungssysteme unter der Lupe
 07.05.2009 12.11.2009

Prävention einmal ganz anders
 02./03.09.2009

Erfa NBU
 24.11.2009

Erfa-Belohnungssystem
 23.06.2009

Corsi in italiano

L'ABC della prevenzione
 31.03.2009

Fai da te: infortuni in casa e giardino
 12.05.2009

Simulazione di campagne INP: dal concetto alla realizzazione
 02./03.09.2009

Corso scambio di esperienze INP
 28.04.2009

Je m'inscris définitivement aux cours marqués d'une croix.

Je souhaite recevoir le programme de formation en
 allemand italien

Entreprise _____

Prénom _____

Nom _____

Rue, n° _____

Case postale _____

NPA, localité _____

Tél. _____

E-mail _____

Date, signature _____

Prière de nous faxer ce formulaire au +41 31 390 22 30 ou de nous l'envoyer par courrier à l'adresse suivante: bpa – Bureau de prévention des accidents, case postale 8236, CH-3001 Berne

Le bpa. Pour votre sécurité.

Le bpa est le centre suisse de compétences pour la prévention des accidents. Il a pour mission d'assurer la sécurité dans les domaines de la circulation routière, du sport, de l'habitat et des loisirs. Grâce à la recherche, il établit les bases scientifiques sur lesquelles reposent l'ensemble de ses activités. Le bpa propose une offre étoffée de conseils, de formations et de moyens de communication destinés tant aux milieux spécialisés qu'aux particuliers.

Plus d'informations sur www.bpa.ch.

© bpa 2008, reproduction souhaitée avec mention de la source